

Directeur de publication :

Denis Carretier

Rédacteur en chef :

Christel Chevrier

Comité de rédaction :

Valérie Gallia, Cyril Sévely,
Marc Fratantuono, J.Michel Duriez

Rédigé en collaboration avec :

Chambres d'agriculture,
CETA du Vidourle,
GRCETA de Basse Durance
Cofruid'Oc, Conserves du Gard
Sud Expé

Crédit photo :

CA34, AFIDOL, Sud Expé

Arboriculture

Languedoc Roussillon

Le bulletin de santé du végétal est édité à partir des observations de 17 observateurs sur un réseau de 222 parcelles régionales. Pour tenir compte des contextes pédo-climatique et agronomique propres à vos parcelles, nous vous invitons à aller réaliser vos propres observations avant toute intervention.



Pêcher

Maturités en secteurs précoces

Fin de récolte de Plusplus.

Récolte en cours de Sweet Henry, Bellamine, Maillardiva, Western Red, Nectadiva, Nectarperf, Brareg, Emmanuelle...

Oïdium

Dans le Roussillon, des dégâts sur feuilles sont toujours observés.

En Languedoc, pas d'observation de dégâts.

Moniliose des fruits

Il est important de mettre en œuvre des mesures prophylactiques : éviter les excès d'irrigation et d'azote à l'approche de la récolte et favoriser une bonne aération des arbres.

Dans le Roussillon, quelques dégâts sur fruit sont toujours observés en vergers biologiques et conventionnels.

Thrips californien

Dans le Roussillon, le risque est en forte baisse.

Tordeuse orientale du pêcher

En Languedoc, les éclosions se poursuivent. La pression reste très hétérogène. Des dégâts, parfois importants sont observés sur fruits.

Dans le Roussillon, situation de vol continu. Piégeages faibles. Faibles dégâts sur pousses et sur fruits.

Mouche méditerranéenne des fruits cératite

La seule mesure alternative proposée pour protéger les pêches contre les attaques de cératite consiste à pratiquer du piégeage massif.

Dans le Roussillon, forte augmentation des cératites sur la zone littorale et le secteur de la plaine. Forte augmentation également en Conflent. Augmentation du risque pour les variétés mûrissant début septembre.

En Languedoc, quelques captures sont enregistrées. Des dégâts sont observés dans certaines parcelles, parfois de façon importante.



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.



Abricotier

Rouille du prunier

Risque de contamination sur feuille en cas d'épisode pluvieux.

Bactériose

Les jeunes vergers de 1 à 4 ans doivent être systématiquement protégés contre les attaques de bactériose.

Les troncs et charpentières doivent être préparés : suppression des rejets et de tous les rameaux et bouquets de mai insérés sur le tronc ou à la base des charpentières.

Intervenir d'ici la fin du mois pour une bonne cicatrisation des plaies. Cette opération est un préalable à l'utilisation d'un badigeon cuprique dès le mois d'octobre.



Cerisier

Bactériose

Les jeunes vergers de 1 à 4 ans doivent être systématiquement protégés contre les attaques de bactériose.

Les troncs et charpentières doivent être préparés : suppression des rejets et de tous les rameaux et bouquets de mai insérés sur le tronc ou à la base des charpentières.

Intervenir d'ici la fin du mois pour une bonne cicatrisation des plaies. Cette opération est un préalable à l'utilisation d'un badigeon cuprique dès le mois d'octobre.



Pommier

Maturités en secteurs précoces

Pleine récolte de Gala et Reine des Reinettes.

Tavelure

Réaliser des observations sur la face inférieure des feuilles en priorité pour détecter la présence éventuelle de tavelure secondaire.

On observe en effet des sorties fréquentes de taches sur des vergers a priori sains jusqu'alors.



Maladie de la suie, Maladie des crottes de mouche, Maladies de conservation

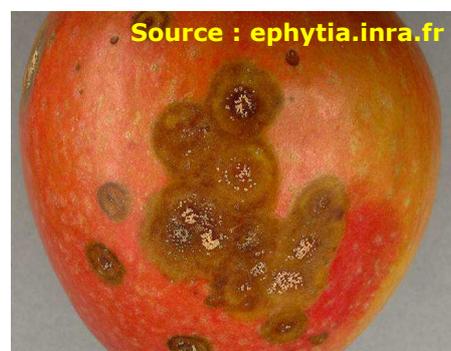
Risque de contamination sur fruit en cas d'épisode pluvieux.

Etre particulièrement vigilant sur variétés tardives.

Colletotrichum sp. (bitter rot)

On observe ce champignon dans certains vergers (Granny, Cripps Pink et mutants, Cripps Red Joya). La contamination peut être précoce (jeune fruit) et n'engendrer des symptômes que bien plus tard.

La prophylaxie consiste à faire tomber les fruits touchés après récolte et les broyer rapidement pour éviter les contaminations l'année suivante.



Carpocapse

Le vol de troisième génération est en cours ; les éclosions se poursuivent.

Mouche méditerranéenne des fruits

Les captures se poursuivent, à des niveaux variables.

Des dégâts sont recensés notamment sur Gala et Elstar, parfois de façon importante.

Le risque est précoce cette année.

Etre particulièrement vigilant sur Chantecler et Golden.

En cas de captures, démarrer le piégeage massif par la pose des pièges en périphérie du verger.

Prévoir de poser des pièges à l'intérieur du verger en fonction de l'augmentation des captures ou de l'apparition de piqûres sur fruits.

Cochenille farineuse *Pseudococcus* sp.

Certains vergers présentent des fruits dont les cavités, oculaire et/ou pédonculaire, sont infestées par *Pseudococcus*.

Tordeuse de la pelure *Eulia*

Certains secteurs sont sujets aux attaques d'*Eulia*, dont la troisième génération est en cours.

Rester vigilant.



P

oirier (informations issues du réseau PACA)

Prophylaxie après récolte

Andainer et broyer les fruits au sol juste après récolte, afin de limiter les risques de maladies et ravageurs comme la tavelure, le carpocapse, le campagnol... pour la saison prochaine.

Phytopte des galles rouges

Ce micro-acarien est en recrudescence depuis quelques années dans certains secteurs.

Les dégâts sont observables au printemps sur jeunes feuilles : taches rouges présentant un aspect gaufré (galle). En cas d'attaques importantes, les fruits peuvent être touchés et présenter des déformations.

Les femelles hivernent sous les écailles des bourgeons qu'elles quittent dès le débourrement pour piquer les jeunes feuilles. Les générations se succèdent toute la saison, les phytoptes étant à l'abri à l'intérieur des galles. En fin d'été, les femelles regagnent leur lieu d'hivernation.

Phylloxéra du poirier

Période d'apparition des individus sexupares qui seront à l'origine des œufs d'hiver.

C châtaignier

Carpocapse du châtaignier

Les captures dans les pièges alimentaires et /ou à phéromones ont été soutenues pendant la quinzaine précédente sur les parcelles de référence de Lasalle (30), Cognac (30), Lamalou (34) et Branoux (30). Les papillons étaient plus nombreux en fin de quinzaine dans les pièges alimentaires qui capturent principalement des femelles fécondées. Les œufs pondus par les papillons vont ou sont en train d'éclore, et le risque d'attaque est donc très important pour les variétés dont les fruits sont suffisamment développés.

Variété précoce Bouche de Bétizac

Le 29 août, il y avait déjà **40,5 %** d'attaques dans les fruits sur la parcelle de référence de Lasalle (30) ! C'est le taux le plus élevé d'attaques dans les fruits mesuré à cette date depuis 7 ans.

Le développement des jeunes châtaignes dans les bogues est comparable à celui des années 2015 et 2012, et bien inférieur à celui de 2014 à la même date (28 mm).

Période à haut risque d'attaque.

Marigoule

Sur la parcelle de référence de Cognac (30) à 600 m d'altitude, les fruits se sont peu développés ces derniers 15 jours (5,7 mm). Ils sont plus petits qu'à la même date ces 7 dernières années. Par contre à Lamalou (34), au 23 août, la taille des fruits était comparable à celle de 2015 à la même date mais restait plus faible qu'en 2012 et 2014 (13,3 mm).

Concernant les attaques de carpocapse dans les fruits, elles n'avaient pas encore commencé le 23 août sur la parcelle de référence de Lamalou (34), ni le 29 août sur celle de Cognac (30) alors qu'elles atteignaient déjà 9,8% le 31 août 2015 sur cette parcelle. Ce retard dans les attaques est vraisemblablement lié au retard de développement des fruits. Mais on peut s'attendre aux premières attaques significatives dans les prochains jours. **Période à haut risque d'attaque.**

Variétés de saison

Pellegrine

Sur la parcelle de référence de Branoux les Taillades(30), au 30 août, aucune attaque n'a encore été observée. Le développement des châtaignes (11,3 mm) est comparable à celui de 2010 et 2013, années plutôt tardives et plus faible qu'en 2011, 2012, 2014 et 2015.

Pour l'ensemble des variétés de saison et tardives, le risque d'attaque débute à partir de cette fin de semaine ou de la semaine prochaine (semaine 36).

O livier

Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)

Le troisième vol a débuté fortement à toutes les altitudes.

Consulter la carte des piégeages : <http://www.afidol.org/carte-BSV-mouche>

De façon générale, le deuxième vol est toujours en cours.

La récolte d'olives Lucques en vert démarre.

Les températures élevées gênent la mouche en-dehors des zones sous influence maritime.

Partout, la situation est très différente entre les vergers irrigués et les vergers sans irrigation. Dans les vergers irrigués, la population de mouche et les dégâts observés sont plus élevés que dans les vergers non irrigués. Rappelons que la production est 2 à 3 fois plus élevée en verger irrigué qu'en verger non irrigué, et que les olives sont plus grosses. Ceci explique l'attractivité de ces vergers pour la mouche. Signalons que dans tous les cas, les variétés à gros fruit (Lucques, Picholine, Bou-teillan...) sont les plus attaquées.

Par ailleurs, dans les oliveraies sans irrigation, la sécheresse provoque le flétrissement des olives. Ce phénomène est dans la plupart des cas réversible et sans conséquence grave sur la récolte, tant qu'il n'est pas excessif. Dès les premières pluies, les olives redeviendront turgescents et poursuivront leur maturité.

L'impact de ce flétrissement sur les dégâts de mouche est très intéressant pour l'oléiculteur. En effet, les olives flétries ne sont pas attractives pour la mouche, qui n'y pond pas. Pour les oliviers se trouvant dans cet état, le risque actuel de dégât de mouche est nul.

Consulter les relevés sur les taux de piqûre de ponte et développement larvaire réalisés dans le cadre du programme d'opérateur : <http://afidol.org/suividegatmouche>

Nous vous invitons à observer la situation dans votre oliveraie. Pour vous y aider, vous pouvez consulter les photos de dégâts : http://afidol.org/Fiche_Photos_Degats_mouche.pdf

Une méthode alternative de diminution des populations de mouche par piégeage massif sans insecticide est diffusée par l'AFIDOL sur son site internet : <http://afidol.org/piagemouche>

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LR MP dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.